

Les brèves d'Alli'âges

Des infos par courriel – Décembre 2010



Voici la huitième édition des **brèves d'Alli'âges** : des informations qui vous parviennent par courriel. Certaines sont complétées sur le site de l'Association : www.clic-alliages.fr

CREATION D'UN CINQUIEME RISQUE ?

L'année 2011 verra la mise en œuvre d'une réforme importante touchant tout particulièrement les personnes en perte d'autonomie.

L'évocation en 2007 d'un cinquième risque venant ainsi compléter les quatre risques gérés par la sécurité sociale : maladie, accident de travail, vieillesse, famille, semble remis en cause au profit d'un système couvert par les assurances privées.

La perte d'autonomie peut intervenir à tout moment de la vie, liée à la maladie, au handicap.

La notion de dépendance est encore trop souvent liée au vieillissement et stigmatise injustement les personnes âgées.

Quel que soit l'état physique et psychique des personnes il leur reste toujours un peu de libre arbitre, donc une vraie solidarité nationale doit être instaurée s'appuyant sur leurs besoins.

C'est ensemble dans le cadre du CODEM que nous aurons à être attentifs à l'impact de cette nouvelle loi.

Claudine TARADE – Présidente

EN CETTE FIN D'ANNEE NOUS VOUS SOUHAITONS DE TRES BELLES FETES DE FIN D'ANNEE

LE CLIC EN ACTION

Fort du succès des actions sur le thème du soutien aux aidants développées en 2010, de nouvelles actions seront proposées en 2011 grâce au soutien financier du Conseil Général (Fonds d'Innovation Sociale), de la CARSAT, du RSI et de l'AG2R. Ainsi, un **café des aidants**, lieu de rencontre convivial pour s'informer, échanger, partager et parler de sa souffrance sera mis en place.

Le concept du café des aidants étant centré sur la personne aidante, les thèmes ne concerneront pas uniquement les problèmes liés à la maladie d'Alzheimer, en effet, les aidants pouvant accompagner des personnes souffrant de différentes pathologies ou différents types handicap.

HANDICAP : LA CARTE EUROPEENNE DE STATIONNEMENT

Au 1er janvier 2011, la carte européenne de stationnement pour les personnes handicapées, créée en 2005, entre en vigueur. Les anciens macarons Grand invalide civil (GIC) et Grand invalide de guerre (GIG) ne seront donc plus valables. Les bénéficiaires de ces macarons désormais périmés doivent donc demander les nouveaux exemplaires.

Ces cartes sont délivrées à toute personne atteinte d'un handicap qui réduit significativement et de manière durable sa capacité et son autonomie de déplacement à pied ou quand ce handicap nécessite le recours à une tierce personne pour ses déplacements. La carte européenne de stationnement permet notamment aux titulaires ou à la personne qui le conduit d'utiliser les places réservées aux véhicules des personnes handicapées.

LE CLIC ANTENNE RELAIS DE LA MDPH



L'assemblée départementale, lors de sa session de septembre 2005, a décidé de s'appuyer sur les CLIC pour créer des antennes de la Maison Départementale des Personnes Handicapées d'Ille-et-Vilaine, mise en place en application de la loi du 11 février 2005.

Le CLIC est un service gratuit d'information. Les professionnelles du CLIC orientent dans le dispositif d'offre de services aux personnes handicapées et de prestations existant. A ce titre elles peuvent aider les personnes à formuler leur projet de vie et à constituer leur dossier de demande auprès de la MDPH.

Vous pouvez retirer un dossier MDPH, les professionnelles du CLIC peuvent vous conseiller, vous informer et vous aider à sa constitution, n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour un accueil de qualité.